

E. Jacobs, B. Nerincx, J. Vincke, C. Gillardin, G. Rolin Jacquemyns

SRL - BV
BTW - TVA (RPM) BE(0)831.909.513

Waterloolaan - Boulevard de Waterloo 16,
1000 Brussel – Bruxelles

**Eléments nécessaires à la préparation d’un acte d’adaptation des statuts d’une ancienne SPRL au nouveau Code des sociétés et des associations**

1. **Identification de la société concernée**

Dénomination :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro d’entreprise :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. **Actionnariat**

Répartition actuelle des actions :

**Actionnaire 1 :**

Nom/dénomination : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro national/numéro d’entreprise : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nombre de titres : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Actionnaire 2 :**

Nom/dénomination : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro national/numéro d’entreprise : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nombre de titres : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Remarque :

Merci de nous de nous faire parvenir une copie du registre des parts relative à l’actionnariat actuel de la société.

1. **Commissaire**

La société dispose-t-elle d’un commissaire aux comptes ?

Oui : [ ]

Non : [ ]

Si oui, identité :

**Commissaire :**

Nom/dénomination : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro national/numéro d’entreprise : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Représentant permanent : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse e-mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. **Capital libéré**

La loi prévoit qu’à dater du 1er janvier 2020 :

- le capital effectivement libéré et la réserve légale des sociétés privées à responsabilité limitée sont convertis de plein droit en un compte de capitaux propres statutairement indisponible ;

- la partie du capital non encore libérée est convertie de plein droit en un compte de capitaux propres « apports non appelés ».

Il est toutefois possible de supprimer (totalement ou partiellement) cette indisponibilité.

Afin de nous permettre de compléter le projet d’acte, pourriez-vous nous indiquer :

a) le montant à concurrence duquel le capital a été libéré :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

b) le montant à concurrence duquel s’élève actuellement la réserve légale de la société :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

c) si vous souhaitez maintenir l’indisponibilité du compte de capitaux propres dont question ci-dessus :

- Oui : [ ]

- Non : [ ]

Si oui, l’indisponibilité doit-elle être maintenue :

- totalement : [ ]

- partiellement : [ ]

à concurrence de : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. **Siège**

Souhaitez-vous que les statuts reprennent l’adresse exacte du siège de la société (cette mention n’est désormais plus obligatoire) ?

- Oui : [ ]

- Non : [ ]

Remarque :

Seule la mention dans les statuts de la Région dans laquelle se trouve le siège de la société est désormais obligatoire.

Sachez toutefois qu’en cas de mention de l’adresse exacte du siège de la société dans les statuts, la modification de celle-ci ne pourra se faire que moyennant la procédure de modification des statuts.

1. **Cessibilité des titres**

Faut-il prévoir un régime de cessibilité des titres :

- libre : [ ]

- tel que prévu par défaut par la loi : [ ]

- particulier : [ ]

 Merci de nous communiquer le régime particulier à prévoir :

Remarque :

Le régime par défaut prévu par la loi est le suivant :

« *Sauf disposition statutaire contraire, tout transfert d'actions à titre particulier ou à titre universel, à titre onéreux ou à titre gratuit, entre vifs ou à cause de mort est soumis à l'agrément d'au moins la moitié des actionnaires possédant les trois quarts au moins des actions, déduction faite des actions dont la cession est proposée.*

*Cet agrément doit être établi par écrit.*

*Cet agrément n'est toutefois pas requis lorsque les actions sont cédées ou transmises :*

*1° à un actionnaire ;*

*2° au conjoint ou au cohabitant légal du cédant ;*

*3° à des ascendants ou descendants du cédant en ligne directe* ».

1. **Adresse e-mail, site internet**

Souhaitez-vous publier au Moniteur belge le site internet de la société et l’adresse e-mail officielle de cette dernière ?

Oui : ☐

Non : ☐

Si oui, merci de nous communiquer :

- le site internet de la société :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- l’adresse e-mail officielle de la société :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. **Renouvellement des mandats du(des) gérant(s) actuel(s) en tant qu’administrateur(s)**

La loi prévoit que le mandat de gérant des sociétés privées à responsabilité limitée est converti d’office en un mandat d’administrateur pour les sociétés à responsabilité limitée.

Cela étant, en raison d’un problème technique à la Banque Carrefour des Entreprises, il convient de faire démissionner les gérants et de les renommer directement en tant qu’administrateurs lors des actes d’adaptation des statuts de sociétés.

L’acte peut également être l’occasion de modifier la structure de l’organe d’administration.

Etant donné les considérations ci-dessus :

a) le(s) mandat(s) du(des) gérant(s) actuel(s) doit(doivent) être renouvelé(s) en mandat d’administrateur(s) ?

- Oui : [ ]

- Non : [ ]

b) y a-t-il lieu de profiter de l’occasion pour modifier la composition de l’organe d’administration ?

- Oui : [ ]

- Non : [ ]

Si oui, identité des administrateurs :

**Administrateur 1 :**

Nom/dénomination : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro national/numéro d’entreprise : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Représentant permanent : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Administrateur 2 :**

Nom/dénomination : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro national/numéro d’entreprise : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Représentant permanent : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Administrateur 3 :**

Nom/dénomination : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro national/numéro d’entreprise : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Représentant permanent : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

c) le mandat sera-t-il rémunéré ?

Oui : [ ]

Non : [ ]